

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 26/07/25.....

Identifiant de l'Acte :

059 216900340-2025-0726... RVT - 21-2025 AR



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE À**

**M. Franck PROTHERY, CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**ARRÊTE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> – Monsieur Franck PROTHERY, Conseiller Municipal, est délégué au service civique communal, au numérique et au patrimoine.

ARTICLE 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> à Monsieur Franck PROTHERY, sous notre surveillance et notre responsabilité.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressé.

Caluire et Cuire, le 26 juillet 2025

Le Maire,

  
Bastien JOINT

